



Ville de la Ferté-Bernard

# CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 18 Décembre 2009 à 20 h 30

## COMPTE RENDU

**Étaient présents :** M. Jean Carles GRELIER, Mme Janine BOIS, M. Pierre RABOT, Mme Marie-Josèphe JACOB, M. Philippe GALLAND, Mme Cécile KNITTEL, M. Didier REVEAU, Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, M. Jean THOREAU, M. Daniel GUEDET, Mme Marie-Odile DELILLE, M. Moïse JAMET, Mme Dominique BURLOT M. Nicolas CHABLE, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Gérard GUESNE, M. François MARIANI, Mme Edith ALIX, M. Michel ARBOUY, M. Claude DROUET, Mme Annette MORIETTE, M. Hervé MORVAN, Mme Paulette CAVRET.

**Excusés :** Mme Marie-Dominique DAMOTTE (pouvoir à M. GRELIER), M. Thomas GAETAN (pouvoir à M. GALLAND), M. Pascal DEFAYE, Mme Marie-Claire DUCCELLIER (pouvoir à M. THOREAU), Mme Patricia BESSUAND.

Secrétaire : Monsieur Nicolas CHABLE

### FINANCES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Comme chaque année et conformément à la réglementation en vigueur, les orientations budgétaires, pour l'exercice 2010, sont proposées au Conseil Municipal.

Celles-ci concernent :

- Le Budget Général de la Ville (section de Fonctionnement et section d'Investissement)
- Le Budget Annexe de l'Eau
- Le Budget Annexe de l'Assainissement.

Le document est consultable en Mairie

### FINANCES – EMPRUNT – BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le Conseil Municipal retient la proposition de la Caisse d'Épargne pour un emprunt, d'un montant de 200.000 Euros, qu'il convient de contracter afin d'assurer le financement de la section d'investissement du budget annexe de l'Eau de la Ville.

- Montant de l'emprunt : 200.000 Euros,
- Durée : 15 ans,
- Taux Fixe : 3.83 %,
- Échéance annuelle.

Adopté à l'unanimité

### FINANCES – EMPRUNT – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal retient la proposition de la Caisse d'Épargne pour un emprunt, d'un montant de 300.000 Euros, qu'il convient de contracter afin d'assurer le financement de la section d'investissement du budget annexe de l'Assainissement de la Ville.

- Montant de l'emprunt : 300.000 Euros,
- Durée : 15 ans,
- Taux Fixe : 3.83 %,
- Échéance annuelle.

Adopté à l'unanimité

### FINANCES – VIREMENTS ET AUGMENTATIONS DE CREDITS

Des virements et augmentations de crédits sont proposés à l'approbation des membres de l'Assemblée.

Budget VILLE		VIREMENTS DE CREDITS	
Dépenses +		Dépenses -	
<b>Investissement</b>			
0.20 c/ 2188 progr.00333	2 800	0.1 c/ 020	9 070
Ateliers municipaux		Dépenses imprévues	
3.24 c/ 2313 progr 00304	2 350		
Etude restauration statue vierge enfant			

4.14 c/ 2188 progr 00309	470		
Standard Office de tourisme			
0.20 c/ 205 progr 00310	200		
Ségilog			
4.14 c/ 2188 progr 00324	710		
Lave linge / sèche linge camping			
0.20 c/ 2313 progr 00307	1 100		
Mairie			
4.11 c/ 2313 progr 00292	390		
Ensemble sports et loisirs			
8.24 c/ 2188 progr 00352	1 050		
Mobilier urbain			
4.11 c/ 2313 progr 00292	6 400	3.21 c/ 2313 progr 00332	6 400
Travaux jardin piscine		Bibliothèque	
4.11 c/ 2313 progr 00292	10 000	3.24 c/ 2313 progr 00340	10 000
Piste Slalom		Patrimoine	
4.11 c/ 2313 progr 00292	114 000	8.22 c/ 2315 progr 00303	114 000
Vestiaires rugby/passerelle plan d'eau/jardin piscine		Voirie	
8.24 c/ 202 progr 00346	10 000	8.24 c/ 2188 progr 00299	10 000
PLU		Cadre de vie	
3.24 c/ 2313 progr 00302	20 200	3.21 c/ 2313 progr 00332	20 200
Réfection et reprise enduit église st Antoine		Bibliothèque	
0.20 c/ 2313 progr 00307	8 600	3.21 c/ 2313 progr 00332	8 600
Alarme incendie mairie		Bibliothèque	
3.12 c/ 2184 progr 00354	3 400	3.21 c/ 2313 progr 00332	3 400
Mobilier + alarme espace jeunesse		Bibliothèque	
3.12 c/ 2313 progr 00353	9 850	3.21 c/ 2313 progr 00332	9 850
Fenêtre salles de danse + guitare		Bibliothèque	
8.24 c/ 2188 progr 00352	2 110	3.21 c/ 2313 progr 00332	2 110
Barrières mobilier urbain		Bibliothèque	
8.24 c/ 202 progr 00346	2 000	3.21 c/ 2313 progr 00332	2 000
PLU		Bibliothèque	
8.24 c/ 202 progr 00346	2 000	8.24 c/ 2188 progr 00352	2 000
PLU		Mobilier urbain	
<b>Fonctionnement</b>			
0.1 c/ 60632	171 000	0.20 c/ 64111	30 000
Fournitures de petit équipement		Rémunération titulaire	
0.1 c/ 6522	36 000	0.1 c/ 022	3 000
Reversement Lotissement Bois des Haies		Dépenses imprévues	
		0.1 c/ 66111	77 000
		Intérêts	
		0.1 c/ 6615	34 000
		Intérêts lignes trésorerie	
		0.1 c/ 678	63 000
		Charges exceptionnelles	

Budget VILLE

**AUGMENTATIONS DE CREDITS**

Dépenses +		Recettes +	
<b>Investissement</b>			
4.11 c/ 238 progr 00292	6 400	4.11 c/ 238 progr 00292	6 400

Avance forfaitaire 9.0 c/ 238 progr 00297	4 300	Avance forfaitaire 9.0 c/ 238 progr 00297	4 300
Avance forfaitaire 8.22 c/ 238 progr 00303	10 200	Avance forfaitaire 8.22 c/ 238 progr 00303	10 200
Avance forfaitaire 0.1 c/ 274	12 500	Avance forfaitaire 0.1 c/ 10223	12 500
Prêt Cristal pack (Carrefour entreprise Sarthe)		Taxe locale d'équipement	

Budget Assainissement

**AUGMENTATIONS DE CREDITS**

Dépenses +		Recettes +	
<b>Investissement</b>			
c/ 2315	102 100	c/ 1641	102 100
Travaux complémentaires		Emprunt	
c/ 2762	20 000	c/ 2762	20 000
Ecritures de TVA		Ecritures de TVA	

Adopté à l'unanimité

**FINANCES – TARIFS CAMPING – BASE DE LOISIRS – PETIT TRAIN - ARTEC – ANNEE 2010**

Comme chaque année, le Conseil Municipal votera les tarifs du Camping, de la Base de Loisirs, du Petit Train et d'Artec pour l'année 2010.

CAMPING	2% pour 2010	2% pour 2010
	Basse Saison	Haute Saison
Forfait emplacement, 1 adulte, 1 voiture	7,25	10,35
Forfait emplacement, 1 adulte, 1 voiture, électricité	9,85	11,95
Forfait emplacement, 2 adultes, 1 voiture	10,35	12,45
Forfait emplacement, 2 adultes, 1 voiture, électricité	12,45	14,5
Forfait "défi sportif"	5,2	6,75
Adulte supplémentaire	3,1	5,2
Enfant - 10 ans	2,1	4,2
Animal	1,6	1,6
Visiteur	2,1	2,6
Branchement électrique	2,6	3,1
Branchement eau, assainissement	2,1	2,1
Espace collectif (stagiaires de la base de loisirs)	XX	3,1
Garage mort (par emplacement du 01/05/09 au 15/09/09)	2,6	3,1
Participant au Festival ARTEC, raid, triathlon	4,2	4,2
Borne euro relais (une utilisation)	3,1	3,1

**TARIFS PETIT TRAIN 2010**

<b>PETIT TRAIN</b>	<b>A compter du 1/01/2010</b>	
Individuels Adultes	2.55 €	
Individuels Enfants	2.20 €	
Carte 10 voyages	15.30 €	
Groupes scolaires	1.55 €	
Groupes Réceptif ou autres	2.20 €	

- gratuit pour les moins de 4 ans,
- enfants de 4 à 17 ans révolus,
- groupes : à partir de 20 personnes

**TARIFS FESTIVAL ARTEC 2010**

Année 2010

Hébergement au Lycée Robert Garnier, la nuitée :	
* Inscription avant le 1er avril 2010	7,00 €
* Inscription après le 1er avril 2010	12,00 €
Hébergement au Gymnase Gérard Dutertre, la nuitée :	
* Inscription avant le 1er avril 2010	6,00 €
* Inscription après le 1er avril 2010	11,00 €
Forfait lycéens (hébergement + restauration)	22,00 €
Hébergement personne appartenant équipe européenne	6,20 €
Participation transport en car	26,00 €
Location d'une paire de draps	7,00 €
Petit déjeuner	3,60 €
Déjeuner	6,00 €
Participation repas soirée dansante	6,00 €
Boissons chaudes (café, chocolat,...)	1,00 €
Boissons froides (canettes)	1,50 €
Friandises	1,00 €
CAUTION PAIRE DE DRAP	50,00 €
Repas pour les scolaires	4,50 €

**TARIFS BASE DE LOISIRS 2010**

<b>PLEIADE OMNISPORT MUNICIPALE (P.O.M.)</b>	<i>Proposition 2010</i>
Enfant, par an, GIP	18,80 €
Enfant, par an, non GIP	29,00 €
P.O.M. Nature, Enfant, par an, GIP	39,60 €
P.O.M. Nature, Enfant, par an, non GIP	54,10 €

<b>BASE DE LOISIRS</b>	<i>Proposition 2010</i>
<b>STAGES :</b>	
Planche à voile, kayak, dériveur catamaran, optimist, multi-activités	
* 5 demi-journées	68,30 €
* 4 demi-journées	54,40 €
* 3 demi-journées	44,50 €
Stages - journées (1 activité et 1 repas)	147,00 €
<b>LOCATION MATERIELS NAUTIQUES :</b>	
* 1 heure	6,70 €
* 2 heures	10,90 €
* 1/2 journée	16,50 €
* 1 journée	24,90 €
<b>LOCATION DERIVEUR CATAMARAN :</b>	
* 1 heure	9,80 €
* 2 heures	15,50 €
* 1/2 journée	23,30 €
* 1 journée	31,00 €
<b>TARIF COLLECTIVITE :</b>	
Stage activité 1/2 journée, groupe de 10 personnes	94,00 €
Personne supplémentaire	9,40 €
<b>ACTIVITE "EN TOUTE LIBERTE" :</b>	
* 1 Moniteur 1 heure + location	17,60 €
* 1 Moniteur 2 heures + location	31,00 €
* 1 Moniteur 3 heures + location	43,40 €
Remise de 20 % sur location pour ces 3 tarifs arrondi à l'€ supérieur	
<b>ENTREE PLANCHE A VOILE ET DERIVEUR : par jour</b>	4,70 €
Carte abonnement entrée embarcation juillet ou août	14,50 €
Carte abonnement entrée embarcation juillet et août	23,30 €
<b>LOCATION VTT :</b>	

* 1 heure	5,60 €
* 2 heures	8,80 €
* 1/2 journée	14,00 €
* 1 journée	19,20 €
* Week-end	34,70 €
<b>TIR A L'ARC :</b>	
* 1 heure	5,00 €
* 2 heures	8,00 €
<i>Tir à l'arc collectivité , 50 % de réduction</i>	
Pas de tir à l'arc sans location de matériel 1 heure	2,00 €
Pas de tir à l'arc sans location de matériel 2 heures	3,10 €
Carte de fidélité 5 x 1 H = 6ème gratuite/5 x 2 H = 6ème gratuite	
<b>ACTIVITES NAUTIQUES POUR ECOLES EXTERIEURES, SUR LE TEMPS SCOLAIRE</b>	
Mise à disposition de 2 éducateurs sportifs - Séance de 3 heures	106,70 €

<b>BASE DE LOISIRS - GIP</b>	
<b>STAGES :</b>	
Planche à voile, kayak, dériveur catamaran, optimist, multi-activités	
* 5 demi-journées	51,70 €
* 4 demi-journées	40,40 €
* 3 demi-journées	31,00 €
Stages - journées (1 activité et 1 repas)	110,80 €
<b>LOCATION MATERIELS NAUTIQUES :</b>	
* 1 heure	5,20 €
* 2 heures	7,70 €
* 1/2 journée	12,40 €
* 1 journée	18,70 €
<b>LOCATION DERIVEUR CATAMARAN :</b>	
* 1 heure	7,20 €
* 2 heures	11,40 €
* 1/2 journée	17,60 €
* 1 journée	22,70 €
<b>ACTIVITE "EN TOUTE LIBERTE" :</b>	
* 1 Moniteur 1 heure + location	13,50 €
* 1 Moniteur 2 heures + location	23,40 €
* 1 Moniteur 3 heures + location	33,10 €
Remise de 20 % sur location pour ces 3 tarifs arrondi à l'€supérieur	
<b>ENTREE PLANCHE A VOILE ET DERIVEUR : par jour</b>	3,60 €
Carte abonnement entrée embarcation juillet ou août	10,90 €
Carte abonnement entrée embarcation juillet et août	17,60 €
<b>LOCATION VTT :</b>	
* 1 heure	4,20 €
* 2 heures	6,20 €
* 1/2 journée	10,30 €
* 1 journée	14,50 €
* Week-end	25,90 €
<b>TIR A L'ARC :</b>	
* 1 heure	3,80 €
* 2 heures	6,20 €
<i>Tir à l'arc collectivité , 50 % de réduction</i>	
Pas de tir à l'arc sans location de matériel 1 heure	1,50 €
Pas de tir à l'arc sans location de matériel 2 heures	2,00 €
Carte de fidélité 5 x 1 H = 6ème gratuite/5 x 2 H = 6ème gratuite	
<b>TARIFS BATEAUX A AUBE</b>	
* 4/5 places, 1/2 H - GIP	7,00 €
* 4/5 places, 1/2 H - non GIP	9,30 €
* 4/5 places, 1 H - GIP	11,20 €
* 4/5 places, 1 H - non GIP	14,90 €

<b>TARIFS "ROSALIES"</b>	
* 1/2 H	<b>6,60 €</b>
* 1 H	<b>9,30 €</b>
* 2 H	<b>14,90 €</b>

<b>TARIFS MINI-GOLF</b>	
* Par personne (tarif famille) GIP	<b>2,10 €</b>
* Par personne (tarif famille) non GIP	<b>2,70 €</b>
* Groupe (à partir de 10 personnes), par personne - GIP	<b>1,90 €</b>
* Groupe (à partir de 10 personnes), par personne - non GIP	<b>1,70 €</b>

<b>TARIFS BAR</b>	
<b>Tarifs des GLACES :</b>	
- Glace Miko (33 ml)	<b>0,95 €</b>
- Glace Miko (60 ml)	<b>1,25 €</b>
- Glace Miko (100 ml)	<b>1,80 €</b>
- Glace Miko (120 ml)	<b>1,90 €</b>
- Glace Miko (125 ml)	<b>2,10 €</b>
- Glace Miko (145 ml)	<b>2,20 €</b>
<b>Tarifs des BOISSONS :</b>	
- Boisson 33 cl non alcoolisée	<b>1,80 €</b>
- Boisson au verre	<b>1,05 €</b>
- Eau minérale	<b>0,85 €</b>
- Café	<b>0,85 €</b>
<b>Tarifs des CONFISERIES :</b>	
- Bonbons	<b>0,35 €</b>
- Petit paquet	<b>0,55 €</b>
- Barre chocolatée	<b>0,85 €</b>
<b>PARCOURS D'ORIENTATION</b>	
Cartes d'orientation	
- Pour le public individuel	<b>1,00 €</b>
- Pour les groupes	
* à partir de 10 cartes	<b>0,80 €</b>
* à partir de 50 cartes	<b>0,60 €</b>
* à partir de 100 cartes	<b>0,50 €</b>

Adopté à l'unanimité

**FINANCES – VERSEMENT DE SUBVENTIONS PAR ANTICIPATION  
C.C.A.S. – OFFICE DE TOURISME – O.M.S.L.**

Afin d'assurer le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale, de l'Office de Tourisme et de l'Office Municipal des Sports et Loisirs et ce, sans attendre le vote du Budget Primitif 2010, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement par anticipation d'une partie de la subvention de l'année 2010.

Pour ce faire, 25 % du montant de la subvention 2009 peuvent être versés à chacun des trois organismes, à savoir :

	Subvention versée en 2009	Montant versé par anticipation (25 %)
Centre Communal d'Action Sociale	432.000 Euros	108.000 Euros
Office de Tourisme	84.812 Euros	21.203 Euros
Office Municipal des Sports et Loisirs	98.400 Euros	24.600Euros

Adopté à l'unanimité

## **FINANCES– FRAIS DE FONCTIONNEMENT S.I.A.D. – C.C.A.S. ET C.L.I.C.**

Certains organismes ont occupé en 2009 des bureaux au sein des locaux de la Mairie.

Il s'agit notamment :

- des Soins Infirmiers à Domicile,
- du Centre Communal d'Action Sociale,
- du Comité Local d'Intervention et de Coordination.

Le Conseil Municipal arrête les frais de fonctionnement (location, consommables, téléphones,...) qui seront imputés aux différents organismes.

- *le Centre Communal d'Action Sociale* : 1.650 Euros
- *le Service des Soins Infirmiers à Domicile* : 37.950 Euros
- *le Comité Local d'Intervention et de Coordination* : 13.500 Euros

Adopté à l'unanimité

## **FINANCES– VERSEMENT DE TROIS SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Le Conseil Municipal autorise le versement des trois subventions suivantes :

- 100 Euros à la Chambre des Métiers de la Sarthe pour deux apprentis fréquentant cet établissement,
- 350 Euros à l'Association Humanistec pour sa participation à 4 L Trophy,
- 3.000 Euros à l'Office Municipal des Sports et Loisirs pour les animations en direction de la jeunesse (cocktails loisirs, coup de pouce fertois,...).

Adopté à l'unanimité

## **FINANCES– GARANTIE D' EMPRUNT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT**

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la garantie à 100 % d'un emprunt contracté par l'Office Public de l'Habitat de La Ferté-Bernard

Les modalités du prêt sont les suivantes :

- Montant : 500.000 Euros,
- Durée : 20 ans,
- Périodicité : annuelle,
- Taux : fixe.

Adopté à l'unanimité

## **AFFAIRES GENERALES – INFORMATION SUR LES DELEGATIONS**

### **AFFAIRES GENERALES – VENTES D'HERBE ET LOCATIONS DE PARCELLES POUR L'ANNEE 2009**

Comme chaque année, un état des ventes d'herbe et des locations est arrêté par le Conseil Municipal.

#### Pour les ventes d'herbe 2009

- Le GAEC Montreteau à La Ferté-Bernard, qui exploite les parcelles C n° 238 et 349 devra verser la somme de 165,30 € (2ha x 82,65 €).

- M. Claude PIÉDALU, « L'Arche » à St Martin des Monts, qui exploite les parcelles D n° 22, 44, et 293, devra verser la somme de 286,12 € (2ha 47a 27ca x 115,71 €).

#### Pour les locations 2009

\* Le GAEC Montreteau à La Ferté-Bernard, qui exploite les parcelles D n° 13, 14 et 126, devra verser la somme de 599,68 € (5ha 66a x 5 quintaux x 21,19 €).

\* M. Philippe TOURNAT, « La Rivière » à Cherré, qui exploite les parcelles C n° 22, 23 et 26 (sur la commune de Cherré), devra verser la somme de 631,55 € (5ha 96a 08ca x 5 quintaux x 21,19 €).

\* M. Philippe TOURNAT, « La Rivière » à Cherré, qui exploite les parcelles C n° 126, 127, 133, 135, 136 et D n° 268, 279 et 564 (sur la commune de Cherré), devra verser la somme de 1.843,59 € (17ha 40a 05ca x 5 quintaux x 21,19 €).

Adopté à l'unanimité

## **AFFAIRES GENERALES – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Le Conseil Municipal fixe le montant qui sera demandé aux locataires de propriétés communales et ce afin d'assurer le remboursement de la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères acquittée par la Commune.

Nom du locataire	Adresse	Taxe à appeler
Sarl Jade (Beauty success)	1 promenade du petit mail	227
Richefeu Stéphane (Eric Stipa)	1A promenade du petit mail	56
Richefeu Stéphane (Eric Stipa)	1B promenade du petit mail	112
Fradin Fabienne (4 saisons)	3 promenade du petit mail	95
Emeraude voyages	5 promenade du petit mail	90
Sarl Bochet	1 place de la République	283
Brulé Daniel	47 rue Robert Surmont	51
Lemarchand Alexis	Allée du Valmer	98
Dejean	2 La Fontaine	30
Barthelet Jean Pascal	42 rue Bourgneuf	201
M City (Téléphonie)	17 rue Denfert Rochereau	109
Rouillon Martial	10 av. du Gal de Gaulle	106
Morais Ilidio	14 rue d'huisne	168
Hamon Gaëlle	14 rue d'huisne	54
Bemelmans (Docteur)	42 rue d'huisne	130
Bonamy David	Chemin de la Barque	52

Adopté à l'unanimité

#### AFFAIRES GENERALES – TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT – PART COMMUNALE 2010

Comme chaque année, le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs à tranches qui seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 quant à la surtaxe communale de l'eau et la redevance assainissement.

#### EAU et ASSAINISSEMENT TARIF A TRANCHES APPLICABLE A PARTIR DU 1er JANVIER 2010

	0 à 1.000	1.001 A 6.000	6.001 à 12.000	12.001 à 24.000	24.001 à 50.000	50.001 et au-delà	TARIF EN GROS pour fourniture d'eau aux communes voisines
Part revenant à la Ville pour couvrir les investissements :							
a - Surtaxe communale vente d'eau	0,3530 €	0,3404 €	0,3243 €	0,2691 €	0,2608 €	0,4071 €	0,2969 €
b - Redevance d'assainissement La Ferté-Bernard	0,7992 €	0,7992 €	0,7157 €	0,6240 €	0,5692 €	0,5534 €	(*) Tarif Socopa
Cherré / Cherreau	0,3071 €	0,3071 €	0,3071 €	0,3071 €	0,3071 €	0,3071 €	

(*) Tarif SOCOPA	de 0 à 300.000 m3	0,2969 €
	de 0 à 400.000 m3	0,2734 €
	de 0 à 450.000 m3	0,2525 €

Adopté à l'unanimité

#### AFFAIRES GENERALES – APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde a été rendue obligatoire pour les communes couvertes par un Plan de Prévention des Risques.

La Ferté-Bernard dotée d'un Plan de Prévention du Risque Naturel Inondation est donc soumise à cette obligation.

Le Plan Communal de Sauvegarde est présenté à l'Assemblée.

Adopté à l'unanimité

## AFFAIRES GENERALES – PASS FONCIER : VERSEMENT DE TROIS SUBVENTIONS

Les membres du Conseil Municipal valident les quatre dossiers suivants au titre du Pass Foncier.

### Premier dossier :

*Il s'agit de Melle LIBERGE Julie*

- actuellement domiciliée 17 rue du Perche à la Ferté Bernard.
- Projet : construction au 9 rue des Cytises.  
→ montant de la subvention : 3 000 €

### Deuxième dossier :

*Il s'agit de M. GALLAS Mickaël et Melle GRENESCHE Stéphanie*

- actuellement domiciliés 16 rue Gambetta.
- Projet : construction au 16 rue des Charmes  
→ montant de la subvention : 3 000 €

### Troisième dossier :

*Il s'agit de M. VADE et Melle MARKIEWICZ*

- actuellement domiciliés à 2 rue Etienne Jodelle
- Projet : construction au 3 rue des Cytises  
→ montant de la subvention : 4 000 €

### Quatrième dossier :

*Il s'agit de M. HERBELIN et Mme VEAU*

- actuellement domiciliés à 1 rue du Pré Vert – 72400 CHERRE
- Projet : construction au 14 rue des Charmes  
→ montant de la subvention : 4 000 €.

Adopté à la majorité

## AFFAIRES GENERALES –DELEGATION DE SERVICE PUBLIC FOURRIERE AUTOMOBILE : INFORMATION QUANT AU NOM DU DELEGATAIRE

Lors de la précédente séance, le Conseil Municipal avait autorisé le lancement d'une consultation afin de retenir le délégataire de Service Public fourrière Automobile.

La Société retenue est la SARL NEVEU Jean-Michel (72400 CORMES) – délégataire actuel.

## AFFAIRES GENERALES – FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION DE GAZ

La commune est desservie en gaz naturel et doit percevoir à ce titre, de la part de GRDF, une redevance d'occupation qui pourrait s'élever en 2009 à 1.429,04 Euros (les modalités de calcul étant arrêtées par Décret).

Adopté à l'unanimité

## AFFAIRES GENERALES – SYSTEME DE TELEPHONIE ESCAL – ESPACE JEUNESSE ET CENTRE CULTUREL ATHENA : SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT

Le Conseil Municipal signe un nouveau contrat avec la Société Orange Business Services afin de changer le système de téléphonie de l'Escal, de l'Espace Jeunesse et du Centre Culturel Athéna.

Le montant de la location trimestrielle s'éleve à 2.562,56 Euros H.T.

Adopté à l'unanimité

## AFFAIRES GENERALES – CESSIION DU TERRAIN DU COLLEGE GEORGES DESNOS AU DEPARTEMENT : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 29 JUIN 2009

Lors de la séance de Conseil Municipal du 29 Juin dernier, l'Assemblée avait autorisé la cession du terrain du Collège Desnos au Département de La Sarthe.

Le Conseil Municipal autorise la modification de la délibération comme suit : ne plus signer l'acte chez Maîtres Levêque et Mouchel mais de signer un simple acte administratif préparé par les services du Conseil Général de La Sarthe.

Adopté à l'unanimité

## AFFAIRES GENERALES – ACQUISITION D'UN VEHICULE AU CENTRE HOSPITALIER DE LA FERTE-BERNARD

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'acquisition d'un véhicule (camionnette CITROEN) au Centre Hospitalier de La Ferté-Bernard pour les besoins des Services Techniques, au prix de 2.800 €

Adopté à l'unanimité

**AFFAIRES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES**  
**REVERSEMENT DE LA TAXE PROFESSIONNELLE DU PARC D'ACTIVITES DES AJEUX PAR**  
**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE**

Lors du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de l'Huisne Sarthoise qui s'est déroulé le 10 décembre dernier, une délibération a été prise quant au reversement à la commune de la taxe professionnelle payée par les entreprises installées dans ce parc et précédemment situées sur la commune de La Ferté-Bernard.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur ce reversement et sur la signature de la convention correspondante.

Pour information le montant à reverser par la CCPHS à la Ville pourrait s'élever à 72.505 Euros.

Adopté à l'unanimité

**AFFAIRES CULTURELLES – COUPES DE FRANCE DE ROBOTIQUE 2010 - CONVENTIONS**

Le Conseil Municipal autorise la signature des conventions à passer dans le cadre du Festival ARTEC 2010

Les conventions concernent Sweet FM, AXONES Le Mans Télévision (LMTV), Planète sciences, Planète sciences 72, Lycée Robert Garnier (LFB), Le Maine Libre, Précom, Robopolis, Farnell, La Laverie, SOPRA Group, ALTRAN, AV Factory, EUROBOT, Passion Jeux, Orange, SB Production, Mahon Production

Adopté à l'unanimité

**AFFAIRES CULTURELLES – PRESENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS DE LA SEML ATHENA**

Une lecture est faite des rapports financiers de la SEML Athéna (exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 août 2009) pour la gestion des activités culturelles et de l'Escal.

Information

**URBANISME ET PATRIMOINE – P.L.U. : MISSION RELATIVE A L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DEPOT DE LA  
DEMANDE DE SUBVENTION**

Dans le cadre de la révision n° 2 du Plan Local d'Urbanisme, la DIREN a souhaité qu'une étude de localisation des zones humides soit effectuée sur la commune. Cette étude est confiée au Cabinet RIVES (72400 LA FERTE-BERNARD) pour un montant de 2.679 Euros H.T.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur une demande de subvention, relative à cette étude, qui pourrait être déposée auprès de l'Agence de l'Eau. Le montant de la subvention allouée pourrait s'élever à 1.350 Euros.

Adopté à l'unanimité

**URBANISME ET PATRIMOINE – P.L.U. : SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT CONFIE A L'URBANISTE CHARGE DE  
LA REVISION**

Le Conseil est informé d'un avenant au contrat d'étude préalable qu'il conviendrait de signer avec Monsieur DEWAILLY, urbaniste chargé de la révision n° 2 du Plan Local d'Urbanisme.

Cet avenant concerne la reprise des plans de zonage et l'ensemble du dossier, suite aux divers avis formulés par les Services de l'Etat. Il s'élèverait à 5.000 Euros H.T.

Adopté à l'unanimité

**URBANISME ET PATRIMOINE – P.L.U. : AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR ET APPROBATION DEFINITIVE DE LA  
REVISION N° 2**

L'enquête publique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme s'est achevée le 10 Décembre dernier. L'avis du Commissaire Enquêteur est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'approbation définitive de la révision n° 2 du P.L.U. de la commune.

Adopté à l'unanimité

**URBANISME ET PATRIMOINE – STATUE DE LA VIERGE A L'ENFANT (EGLISE NOTRE-DAME DES MARAIS) : MISSION  
D'ETUDE PREALABLE**

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de restauration de la statue de Vierge à l'Enfant se trouvant au sein de l'Eglise Notre-Dame des Marais. Afin de permettre cette restauration, il convient de confier une mission d'étude préalable afin de connaître l'étendue du travail à effectuer. Cette mission s'élève à 907,50 Euros H.T.

Adopté à la majorité

**TRAVAUX– PRESENTATION DES TRAVAUX EN REGIE**

Les travaux en régie, réalisés par les Services Techniques en 2009, sont portés à la connaissance du Conseil Municipal.

Information

**TRAVAUX– MARCHES DE TRAVAUX : PROLONGATION DES DELAIS ET NON APPLICATION DES PENALITES DE RETARD**

Il sera proposé aux membres de l'Assemblée de prolonger des délais de réalisation des travaux des marchés :

Au 20 Février 2010, pour les marchés suivants

- Aménagement de la Place Carnot,
- Aménagement de l'Espace Ariane,
- Aménagement de la Z.A. de l'Eguillon,

Au 31 Mai 2010

- Construction des Vestiaires de Rugby

Dans le cadre des travaux de la ZA de l'Eguillon, le Conseil émet un avis favorable à l'avenant suivant :

Il s'agit de la Société FLECHARD

Montant de l'avenant : 157.796,15 €HT

Adopté à l'unanimité

#### **TRAVAUX – TRAVAUX DU BARRAGE DU FOULON : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE A VERSER AU CONSEIL GENERAL**

En 2007, un engagement avait été pris afin de participer aux travaux de modernisation du barrage du Foulon. Le montant de la participation avait été fixé à 50 % du montant restant à la charge du Département.

Montant total des travaux : 377.885,72 €HT.

Montant total des subventions : 311.744,87 €HT

Montant restant à la charge du Département : 66.140,85 €HT.

La participation de la Ville s'élève donc à 33.070,42 Euros.

Adopté à l'unanimité

#### **AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES – BILAN DE LA BANQUE ALIMENTAIRE 2009**

Le bilan de la Banque alimentaire est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Information

#### **ENSEIGNEMENT – BOURSES SCOLAIRES, ANNEE 2010**

Le Conseil Municipal arrête le montant des bourses scolaires affectées à chaque établissement (*maternelles et primaires*) public de la commune ainsi qu'aux classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> du Collège Georges Desnos, destinées à l'achat des petites fournitures durant l'année civile 2010.

ANNEES	2008	2009	2010
Pour un élève scolarisé			
Ecoles Maternelles – Primaires 6 <sup>ème</sup> – 5 <sup>ème</sup>	24,17 €	24,65 €	25,14 €
Pour un élève scolarisé en classe de perfectionnement	34,84 €	35,54 €	36,25 €

Adopté à l'unanimité

#### **ENSEIGNEMENT – INFORMATION RELATIVE A L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DANS LES ECOLES**

Une information relative à l'avancement des travaux dans les écoles sera communiquée aux membres de l'Assemblée.

Information

#### **TOURISME – BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE**

Le bilan de la saison touristique est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Information

#### **PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Création d'un poste d'Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 29h/sem à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010

Adopté à l'unanimité

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le versement d'une participation financière au titre de l'aide communale à la restauration du patrimoine privé à Mme et M. VIVET (72400 LA FERTE-BERNARD) pour la restauration d'un cabanon de jardin. Montant 2.520 Euros.

Adopté à la majorité